

Le transport en Essonne, un levier pour la transition

Entretien avec l'élu Stéphane Beaudet sur l'après COP 21, et focus sur l'entrepreneur François Rabasse, qui fait de la mobilité douce un service attractif.

Maire de Courcouronnes, président de l'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF), Stéphane Beaudet est aussi 3^e vice-président du conseil régional francilien, en charge des transports. Sa vision du climat en Essonne.

Quel est le bilan de la COP 21 vu par les maires d'Ile-de-France ?
Stéphane Beaudet : La COP 21 a suscité de réelles attentes de la part des élus locaux, et ils ne peuvent que se féliciter de cet accord de Paris, adopté par consensus, qui est le premier texte universel pour contenir l'élévation de la température moyenne de planète sous les 2°C. Désormais, ils veillent à sa mise en œuvre...

Selon une enquête récente de l'AMIF, 100% des maires franciliens ont déjà adopté des mesures contre le changement climatique. Sont-ils suffisamment outillés, épaulés dans leur volonté d'agir ?

S.B. : Effectivement, les maires n'ont pas attendu la ratification de l'accord de Paris pour mettre en place des projets innovants en matière de réduction de la pollution. Ils continueront d'être pionniers en la matière. Ils disposent de nombreux outils pour mener à bien leur politique environnementale tels que l'agenda 21, le Plan Climat Energie Territorial, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou encore le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Par ailleurs, ils bénéficient



"Les maires sont la cheville ouvrière de la COP 21."

Stéphane BEAUDET

du soutien de la région lors de la mise en place du Schéma Régional Climat Air Energie ou encore du Schéma Régional de Cohérence Ecologique. Les maires sont la cheville ouvrière de la COP 21. Sans eux, les objectifs de limiter le réchauffement climatique ne pourront être atteints. Or, les maires ont des outils, mais manquent de ressources financières pour mener à bien tous ces projets. C'est pourquoi le gouvernement doit les aider concrètement.

Etes-vous d'accord pour considérer qu'en Essonne, les transports sont l'enjeu majeur de la question climat ?

S.B. : Le 4 mars dernier, lors du Conseil européen de l'Environnement, certains Etats ont rappelé que la contribution de l'Europe est insuffisante pour atteindre l'objectif de 1,5°C et qu'il fallait réglementer

les transports aériens et maritimes, indispensables au quotidien et source d'attractivité, les transports sont classés parmi les principales sources de pollution. Sans le stig-matiser, il est évident que le transport reste une des clés dans la lutte contre le réchauffement climatique

en Essonne, comme dans toute l'Ile-de-France. Mais n'oublions pas la pollution domestique. Elle doit également être prise en compte. Les produits ménagers, dont la lessive, font partie des produits que les Français consomment régulièrement et sur lesquels d'importants efforts restent à faire. Au quotidien, chacun peut agir concrètement pour protéger notre planète.

Quels seraient, selon vous, les leviers les plus efficaces pour agir sur le transport ?

S.B. : La voiture reste largement utilisée par les actifs occupés (61%) et les transports en commun sont utilisés par moins d'1 actif sur 3. En grande couronne, il serait judicieux de favoriser les solutions de covoiturage pour les déplacements quotidiens domicile-travail. Par ailleurs, faciliter le recours aux modes de transports doux dans les villes, tels que le vélo ou la marche, est à la fois bénéfique pour la santé et pour le porte-monnaie. Les maires ont un rôle à jouer dans l'aménagement durable des villes, notamment à travers les Plans de Déplacement Urbain et l'intermodalité.

Colibree, la bonne idée mobilité

François Rabasse met à disposition des vélos à assistance électrique aux entreprises en Essonne.

C'est aux Assises de l'Essonne, organisées en décembre 2015 par le Conseil Départemental, que nous avons rencontré François Rabasse, entrepreneur fortement engagé sur les mobilités alternatives. Avec Colibree, sa société commerciale d'utilité sociale, il propose aux entreprises une mobilité de proximité sans voiture, avec des vélos à assistance électrique.

François Rabasse l'affirme : le vélo électrique est parfaitement adapté aux trajets complémentaires. Même ceux qui ne font habituellement pas de vélo l'apprécient, dit-il. On le sait, se déplacer sur des courtes distances en transports en commun est, en Essonne, un vrai casse-tête. En dehors des mobilités pendulaires et de gare à gare, il est parfois plus simple de repasser par Paris en RER que de tenter des jonctions transversales. Faute d'offre concurrentielle en efficacité temps/trajet, la voiture reste la solution la plus pratiquée.

Si demain, l'on pouvait prendre trois mesures contraignantes pour le climat en Essonne, que proposeriez-vous ?

S.B. : Pour atteindre l'objectif de baisse de 40% des émissions de GES à l'horizon 2030, il faudrait agir dans trois secteurs-clés :

- Le transport, en promouvant le développement des transports doux ;
- L'habitat par la rénovation thermique, la mise en place d'une gestion économique de l'énergie dans les bâtiments et les espaces publics ;
- Le développement des énergies renouvelables. ☉

Colibree s'implante dans des zones d'activités, souvent mal desservies, et propose aux entreprises une offre privative de vélos à assistance électrique clé en mains, qui inclut tous les services nécessaires. Et cerise sur le gâteau, l'entreprise forme des jeunes en insertion.

La fibre sociale de Colibree est bien réelle. Selon François Rabasse, le transport n'est plus seulement un problème de déplacement. S'occuper concrètement de la mobilité de leurs collaborateurs, c'est un projet social que les entreprises ne peuvent plus externaliser, tant il a d'impact sur le moral des employés qui arrivent excédés après avoir passé deux heures dans les transports. C'est l'ensemble des habitudes qu'il va falloir faire évoluer : télé-travail, covoiturage et vélos électriques, c'est le kit du développement durable !

Objectif de François Rabasse : augmenter de 30% les parts consacrées aux mobilités douces pour diminuer de 17% les gaz à effet de serre en Ile-de-France. Et que Paris rattrape Copenhague ! ☉

• François Rabasse est l'invité de notre Minute Métropole #45.